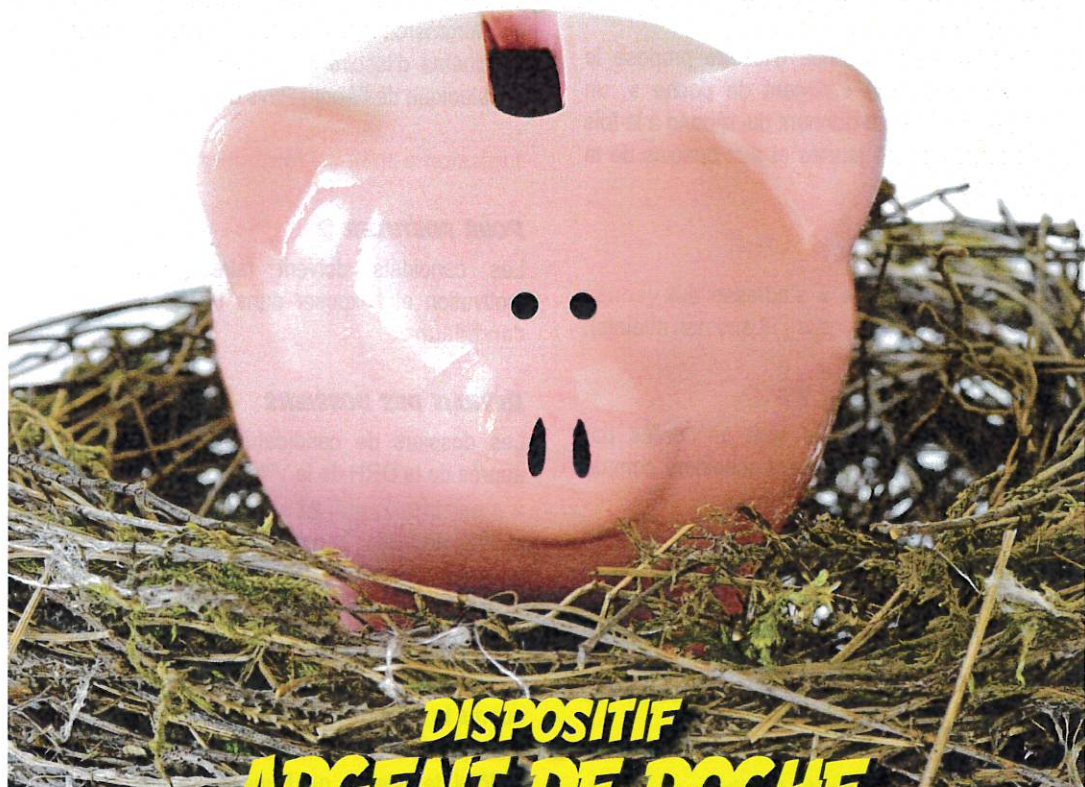


**PETIT À PETIT,
L'OISEAU FAIT SON NID.**



**DISPOSITIF
ARGENT DE POCHE**

- POUR LES 16-17 ANS QUI ONT QUELQUES HEURES À CONSACRER À LA COMMUNE -

RETRAIT DES DOSSIERS

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
HÔTEL DE VILLE - 2, RUE EUGÈNE-GAUTTIER

issoire.fr


Ville d'Issoire

PETITS TRAVAUX

CONTRE ARGENT DE POCHE

Chaque été, les jeunes qui n'ont pas encore atteint la majorité sont en recherche de petites missions pouvant leur apporter une aide financière et, hormis les travaux agricoles tels que la castration des maïs, peu d'offres sont accessibles.

C'est pourquoi, la Ville d'Issoire propose le dispositif baptisé « Argent de poche », un dispositif donnant-donnant qui répond à la fois aux besoins des jeunes et aux besoins de la collectivité.

POUR QUI ?

« Argent de poche » s'adresse aux **jeunes âgé(e)s de 16 et 17 ans** (18 ans non atteints).

QUELLES MISSIONS ?

Les missions confiées sont encadrées par un agent municipal qui est considéré comme tuteur.

Les jeunes peuvent prendre part à l'activité des services, tant que celle-ci ne les met pas en danger.

Ils peuvent être amenés à retirer les mauvaises herbes, à ranger des jeux à l'espace ludothèque ou encore à nettoyer des fournitures et des mobiliers dans les écoles.

Le jeune est sollicité à raison de **demi-journées dans l'été (3h30 / jour)**.

OBJECTIF

Les missions sont à accomplir **entre le 7 juillet et le 29 août 2025**.

Le jeune, à la fin de sa mission, reçoit une bourse de 15 €, un chèque-cadeau de l'Office de Commerce d'Issoire de 20 €, une entrée au cinéma d'Issoire et une entrée au centre aqualudique de l'Agglo Pays d'Issoire.

1 mission = 3h30 = 1 rétribution

POUR POSTULER ?

Les candidats doivent faire preuve de motivation et l'exposer dans un **dossier de candidature**.

RETRAIT DES DOSSIERS

Les dossiers de candidature sont à retirer auprès de la DRH de la Ville d'Issoire :

> **À partir du mardi 22 avril 2025**

> Hôtel de Ville - 2, rue Eugène-Gauttier

> www.issoire.fr

DÉPÔT DES DOSSIERS

Les dossiers de candidature sont à déposer auprès la DRH de la Ville d'Issoire :

> **Au plus tard le vendredi 13 juin 2025**

> Hôtel de Ville - 2, rue Eugène-Gauttier

